

102 Centre Saint John Perse Quai Ferdinand de Lesseps 97110 POINTE A PITRE

Tél.: 05 90 60 84 65 - Cellulaire: 06 47 07 58 90

Siret: 813 770 815 00013 - APE 5720

Case à cocher

Avec un règlement par prélèvement bancaire :

Agrément domiciliation arrêté N°2017 01 11DAGR-BAGE-CP du 7/11/2017

Visite virtuelle et plan d'accès : www.ifacom-sas.com

Tarifs 2023 de la domiciliation d'entreprises

Domiciliations commerciales pour les sociétés :

	60,00 € HT* par mois – durée engagement minimal 3 mois
	160,00 € HT* par trimestre
	300,00 € HT* semestriel
	580,00 € HT* par an
<u>Dom</u>	iciliation commerciale pour les associations, les auto-entrepreneurs et les SCI :
	Case à cocher
	45,00 € HT* par mois – durée engagement minimal 3 mois
	120,00 € HT* par trimestre
	225,00 € HT* semestriel
	435,00 € HT* par an
<u>Form</u>	nule de réexpédition physique du courrier ou par scan to mail : Case à cocher
	Aucune
	Dès réception – 10 € HT / mois ; 30 € HT / trimestre. ; 120 € HT / An, hors affranchissement si réexpédition Scan to mail uniquement 15 € HT / mois
•	 La réexpédition postale s'effectue à l'adresse indiquée par le domicilié. La réexpédition quotidienne est limitée à 40 courriers (<20g) par mois. Tout courrier envoyé en sus serait facturé au tarif de 0,75 € en plus des frais postaux en vigueur. La facture de l'affranchissement pour les réexpéditions mensuelle, hebdomadaire et bi-hebdomadaire se fera trimestriellement et sera jointe à votre facture de fin de mois. La réexpédition postale s'effectue à l'adresse indiquée par le domicilié
Cond	ditions de règlement :